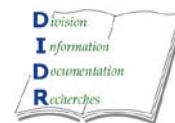


4 décembre 2015



L'enregistrement des naissances des enfants nés en Fédération de Russie de parents étrangers ou apatrides

Résumé

Les procédures administratives en Fédération de Russie concernant l'enregistrement de la naissance d'enfants nés de parents étrangers ou apatrides.

Abstract

Administrative procedures concerning registration of births of children whose parents are foreigners or stateless in the Russian Federation.

Avertissement

Ce document a été élaboré par l'Ofpra en vue de fournir des informations aux agents chargés du traitement des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle intellectuelle.

Sommaire

1. La procédure d'enregistrement des naissances 3
2. La demande de duplicata d'acte de naissance 4

1. La procédure d'enregistrement des naissances

En Fédération de Russie, à l'instar de tous les autres actes d'état civil (actes de mariages, de divorces, de décès), les actes de naissances sont enregistrés et délivrés par le ZAGS (en russe : *Zapis Aktov Grazhdanskogo Sostajaniya*), un organe qui dépend du ministère de la Justice.

Il existe au minimum un ZAGS dans chaque district (*rayon*) de la Fédération, voire plusieurs par district comme à Moscou et Saint Pétersbourg notamment. La délivrance des actes d'état civil est régie par les dispositions de l'article 15 de la Loi sur les actes d'état civil¹.

Afin de faire enregistrer une naissance en Fédération de Russie, les citoyens étrangers ou apatrides doivent se présenter au Bureau d'état civil (ZAGS) de leur domicile, ou du lieu de l'accouchement, au plus tard un mois après la naissance de l'enfant², munis des documents suivants³ :

- La déclaration écrite de toute personne qui a assisté à l'accouchement⁴ ;
- Un document attestant de la naissance de l'enfant remis par l'établissement hospitalier (*родовой сертификат/Rodovoj sertifikat*) ;
- Dans le cas où l'accouchement a eu lieu hors d'un établissement hospitalier, la déclaration écrite, dûment certifiée par le ministère de la Santé, du médecin du secteur privé qui a pratiqué l'accouchement, ou de la personne présente lors de celui-ci ;
- Un document d'identité ;
- (Le cas échéant) Un acte de mariage.

L'absence de séjour légal en Fédération de Russie n'empêche pas l'enregistrement de la naissance d'un enfant.

S'agissant des documents d'identité étrangers, en vertu de l'article 10 de la Loi n°143 FZ sur les actes d'état civils en date du 15/11/1997, sont reconnus par la Fédération de Russie⁵ :

- Le passeport du citoyen étranger ou tout autre document reconnu par la loi fédérale ou par un accord international conclu avec la Fédération de Russie ;
- Un document délivré par un état étranger justifiant de l'identité de l'étranger sans nationalité suite à un accord conclu avec la Fédération de Russie ;
- Une autorisation provisoire de séjour en Fédération de Russie ;
- Une autorisation de séjour en Fédération de Russie ;
- Les documents prévus par la loi fédérale et reconnus comme documents d'identité par un accord conclu avec la Fédération de Russie.

Selon les dispositions de l'article 7 de cette même loi, si rien n'est prévu par les accords internationaux conclus avec la Fédération de Russie, les documents présentés au ZAGS par les citoyens étrangers ou les apatrides, dans le but de faire enregistrer ou d'obtenir un acte d'état civil, doivent être authentifiés, traduits dans la langue nationale (le russe)

¹ Rossijskaya gazeta (journal officiel), *Федеральный закон от 25 июля 2002 г. N 115-ФЗ "О правовом положении иностранных граждан в Российской Федерации"*

² Portail gouvernemental des services de l'Etat, *Государственная регистрация рождения ребенка и выдача документов*

³ Bureau d'état civil de Moscou, *Государственная регистрация рождения*

⁴ Article 14§1 de la loi sur les actes d'état civil

⁵ Rossijskaya Gazeta (journal officiel), *Юрконсультация : Регистрация на территории РФ рождения ребенка у иностранца*

et notariés⁶. S'ils ne comprennent pas le russe, les citoyens étrangers ou apatrides doivent en outre être accompagnés d'un traducteur⁷.

L'acte de naissance est délivré le jour même de l'enregistrement de la naissance et sa délivrance est gratuite.

2. La demande de duplicata d'acte de naissance

La loi n°143 FZ⁸ sur les actes d'état civils envisage deux cas :

- Le demandeur est majeur :

La demande d'un duplicata de l'acte de naissance peut être effectuée en se présentant au bureau d'état civil du lieu de naissance muni du formulaire de demande de duplicata dûment rempli accompagnée :

- du passeport intérieur de chacun des parents ou d'un seul s'il n'existe qu'un parent ;
- de l'acte de mariage des deux parents si le mariage a été enregistré ; à défaut ou en cas de divorce, le certificat de paternité sera exigé.

L'article 9 §3 de la loi susmentionnée⁹ dispose que cette opération ne doit pas durer plus de 30 minutes. La taxe d'Etat perçue à cet effet est de 350 roubles (environ 4.60 euros)¹⁰.

En cas d'impossibilité de se présenter au bureau d'état civil de son lieu de naissance, il suffit d'envoyer la demande par la poste accompagnée de la copie des pièces demandées et d'effectuer un virement de 350 roubles sur le compte bancaire du bureau d'état civil correspondant.

- Le demandeur est âgé de moins de 14 ans :

Le mineur de 14 ans doit se présenter avec ses parents. Ces derniers doivent remplir la demande de duplicata d'acte de naissance accompagnée des pièces suivantes :

- Le passeport intérieur de chacun d'eux ou d'un seul parent le cas échéant ;
- L'acte de mariage des deux parents si le mariage a été enregistré ; à défaut ou en cas de divorce, le certificat de paternité sera exigé ;
- Le passeport du mineur

⁶ *Ibid.*

⁷ Portail gouvernemental des services de l'Etat, *Государственная регистрация рождения ребенка и выдача документов*

⁸ *Rossijskaya gazeta* (journal officiel), *Федеральный закон Российской Федерации от 15 ноября 1997 г. N 143-ФЗ "Об актах гражданского состояния"*

⁹ *Idem*

¹⁰ Salaire moyen de 33 000 roubles en octobre 2015

Bibliographie

Institutions et organes nationaux

Bureau d'état civil de Moscou, *Государственная регистрация рождения*
<http://zags.mos.ru/>

Portail gouvernemental des services de l'Etat, *Государственная регистрация рождения ребенка и выдача документов*
https://www.gosuslugi.ru/pgu/service/7400000010000154100_47401633.html#!_consul ting

Rossijskaya Gazeta (journal officiel), *Юрконсультация : Регистрация на территории РФ рождения ребенка у иностранца*
<http://www.rg.ru/2011/10/26/inobaby-yurist-anons.html>

Rossijskaya gazeta (journal officiel), *Федеральный закон Российской Федерации от 15 ноября 1997 г. N 143-ФЗ "Об актах гражданского состояния"*
<http://www.rg.ru/1997/11/20/grajd-akty-dok.html>

Rossijskaya gazeta (journal officiel) *Федеральный закон Российской Федерации от 7 мая 2013 г. N 83-ФЗ "О внесении изменения в Федеральный закон "О правовом положении иностранных граждан в Российской Федерации""*, 14/05/2013
<http://m.rg.ru/2013/05/14/inostranzy-dok.html>

Garant.ru, *Граждан стран бывшего СССР предлагают принимать в гражданство РФ в упрощенном порядке*
<http://www.garant.ru/news/527235/#ixzz3scZVLEJ4>

ONG

Memorial, « Об особом виде гражданского судопроизводства : регистрация детей и получение личных документов », 06/02/2013
<http://adcmemorial.org/www/6360.html>